



**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE
MAITRE ABDOULAYE WADE
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
DU SENEGAL**

**A LA REUNION PLENIERE
DE HAUT NIVEAU DE L'ASSEMBLEE
GENERALE DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES SUR LES OBJECTIFS DU
MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT**

New York 14 Septembre 2005

Monsieur le Président de l'Assemblée Générale,

Excellences Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,

Monsieur le Secrétaire Général,

Je ne peux laisser échapper l'occasion de féliciter notre Secrétaire Général M. Kofi ANNAN qui a déjà à son bilan une activité jusqu'ici inégalée et plus particulièrement sur l'idée récente de réformer les Nations Unies qui viennent d'atteindre leur 60ème anniversaire.

Réformer une institution qui a fonctionné depuis 60 ans avec ses multiples démembrements, n'est pas une mince affaire ; c'est la raison pour laquelle il nous faudrait, dans la réflexion, garder à l'esprit qu'une réforme de cette ampleur ne sera pas renouvelée avant des décennies.

Mon propos portera sur les points que voici :

quelques considérations sur les **Objectifs du Millénaire**, en vous indiquant comment nous traduisons cet objectif dans notre pays,

Financement du Développement et lutte contre la pauvreté,

la réforme du Conseil de Sécurité dans la restructuration générale des Nations Unies

I. Objectifs du Millénaire

La revue d'étape des **Objectifs du Millénaire** a montré que bien des handicaps sur la voie de leurs réalisations subsistent encore. Certes, certains obstacles sont intérieurs à nos pays : absence de paix, mauvaise gouvernance, pandémie du SIDA et autres maladies.

Mais convenons aussi que les pays développés n'ont jamais respecté leurs engagements, notamment en ce qui concerne l'aide au développement fixée dans les années 70 consistant au transfert de 0,70% de leur PNB aux PVD et il en est de même à présent pour **le financement du NEPAD.**

Heureusement que leur nouvelle approche avec le rapport Blair ouvre des perspectives intéressantes découlant du Sommet du G8 de Gleneagles.

Malgré tout, certains pays comme le nôtre, avec leurs propres moyens, un peu d'imagination, et l'aide internationale assez diversifiée, ont réalisé des résultats honorables. Ainsi, au Sénégal, nous avons obtenu un taux de croissance de 6,3 % avec des résultats spectaculaires pour l'agriculture dont certains produits ont fait des bonds de 600%, des créations de nombreux emplois pour les jeunes, l'abaissement du taux de prévalence du SIDA qui est passé de **1,7% à 0,7%** aujourd'hui, un taux de scolarisation de 70%, alors qu'en l'an 2000 nous étions en dessous de la moyenne, grâce à l'allocation de 40% du budget national à l'éducation et 10 % à la santé.

Notre développement s'inscrit ainsi dans la durabilité grâce à l'investissement soutenu dans les ressources humaines et la construction de grandes infrastructures de qualité : routes, ponts, projet de construction d'un nouvel aéroport international, etc...

Monsieur le Président,

L'histoire a toujours démontré que la science et la technologie sont des vecteurs irremplaçables du progrès.

Il en est ainsi de la communication (téléphone, fax, telex, internet) comme support de la connaissance. Mais si la transmissibilité de la connaissance à l'intérieur du monde développé facilite l'innovation, ces progrès ne sont pas partagés avec les pays du Sud non connectés.

C'est pourquoi, le Secrétaire Général des Nations Unies avait convoqué, en **décembre 2003 à Genève**, le Sommet Mondial sur la Société de l'Information. A cette occasion, l'Afrique avait proposé et fait adopter le projet de **Fonds de Solidarité Numérique**. Après quelques incompréhensions de départ auprès des partenaires du monde développé, ce Fonds est aujourd'hui adopté par 193 pays.

Permettez moi de rappeler qu'il s'agit de réunir des contributions volontaires au niveau des citoyens, des sociétés, des collectivités locales, des Etats, pour acheter des équipements informatiques afin de connecter les pays du Sud aux sources du savoir, contribuer à la créativité humaine, promouvoir des agents créateurs et non pas seulement des agents consommateurs.

Le Fonds a son siège à Genève. Il est soutenu concrètement par l'Association Mondiale des Villes et des Pouvoirs Locaux et déjà par quelques Etats qui ont versé leurs contributions dont la moyenne est de **\$ 300 000**.

C'est avec plaisir que nous avons appris que la République Dominicaine a décidé d'initier une réunion des pays d'Amérique Latine et des Caraïbes pour encourager l'adhésion et des mesures concrètes en faveur du **Fonds de Solidarité Numérique**.

Nous exhortons tous les Etats à développer des réseaux de collecte de contributions volontaires pour que dans la décennie, le Fonds de Solidarité Numérique réussisse **à combler le fossé numérique (digital gap)**.

Mesdames, Messieurs

J'aimerais aussi attirer votre attention sur le nouveau concept **de leadership des Jeunes destiné à développer** chez eux le sens de l'innovation et l'esprit de leadership.

C'est dans ce cadre que s'est tenue à Dakar en juillet 2004 la première **Conférence des Jeunes Leaders d'Afrique**. La deuxième conférence a eu lieu en août 2005 à Ifrane, au Maroc, sous la présidence de Sa Majesté Mohammed VI et de moi-même.

Ainsi, le continent en ce qui le concerne, a favorisé l'émergence d'un esprit d'émulation entre les jeunes qui s'efforcent de concevoir et de présenter les meilleurs projets.

J'espère que cet état d'esprit guidera le Sommet Mondial des Jeunes Leaders prévu ici même prochainement.

II. Financement du Développement et lutte contre la pauvreté

Sur le **Financement du Développement**, il m'a été donné d'indiquer quelques neuf sources possibles de mobilisation de ressources pour le développement de l'Afrique. Mais, apparemment, elles n'ont pas été mises à contribution (Article du Monde du 7 mars 2003).

Parmi ces sources, bien entendu, la contribution de nos Etats, car nous devons commencer par nos propres efforts mais aussi les bons du Trésor des pays développés.

Je soutiens fermement la proposition du Président Jacques CHIRAC, soutenue par la Grande Bretagne, qui consiste à prélever une modique somme sur le coût des billets d'avion. Selon le calcul des experts, ces contributions devraient

générer annuellement quelques milliards de dollars. Ce qui permettrait de faire face, sans douleur, à la mobilisation de ressources pour le développement.

Je voudrais inviter tous les Etats à examiner cette proposition du Président Français et à l'adopter. Il n'y a pas plus belle expression de la solidarité humaine. Ceux qui ont la capacité de prendre l'avion peuvent, en plus du prix de leurs billets, payer quelques dollars ou quelques euros pour aider à résoudre le grand problème mondial de la pauvreté en Afrique en particulier.

Sur la question lancinante de la lutte contre la pauvreté, un de nos objectifs prioritaires, je voudrais proposer un changement d'approche. Le pauvre a-t-on l'habitude de dire, c'est celui qui vit avec moins d'un dollar par jour. Mais que peut-on réellement faire avec un dollar par jour ? Rien ou peu de chose en vérité !

Raisonnons plutôt en terme d'un **minimum vital** qui exige l'aménagement de conditions compatibles avec la dignité humaine. Lutter contre la pauvreté, ce n'est pas assurer à chaque habitant de la planète un, voire même deux dollars par jour, mais plutôt créer un environnement propice qui permet à l'homme de manger à sa faim, se vêtir, avoir accès à l'eau potable, vivre sous un toit décent et avoir la possibilité d'envoyer ses enfants à l'école.

III. La Réforme du Conseil de Sécurité

Comme je le disais au début de mon intervention, vous avez entrepris un grand débat sur la réforme du Conseil de Sécurité, mais, je voudrais proposer que la question de l'élection de nouveaux pays membres du Conseil de Sécurité soit vue sous deux angles :

- tout d'abord, l'injustice historique faite à l'Afrique, Continent de cinquante trois Etats membres des Nations Unies, privé de représentation permanente au Conseil de Sécurité ; situation paradoxale si l'on sait que 70% des sujets traités par le Conseil portent sur l'Afrique.
- Comment concevoir que l'on puisse discuter sur des problèmes africains, prendre des mesures et les appliquer sans qu'à l'instance de décision ne soit présent au moins un représentant permanent de l'Afrique qui exprimerait le point de vue africain, tant sur la conception des mesures que sur leur application ?

C'est pour cela que je propose, hic et nunc, ici et maintenant, que soit alloué à l'Afrique un siège de représentant permanent avec droit de veto, donc indépendamment de la grande réforme qui devra être discutée plus tard.

Le reste, notamment la question du nombre de sièges permanents avec ou sans droit de veto, le nombre de sièges non permanents etc.. peut être renvoyé à des débats ultérieurs.

C'est là, **Monsieur le Président**, la dernière contribution que je voulais faire sur ce débat de la réforme du Conseil de Sécurité.

Je vous remercie de votre attention.